

CONTRAT DE LOCATION

Camping des Dunes **** - rue Victor Hugo – 59820 Gravelines.

Entre les soussignés, est convenu, aux conditions générales stipulées au verso, la location saisonnière d'un emplacement ou d'un hébergement sur les terrains de camping-caravaning « Camping des Dunes », « Camping de la Plage ».

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ E-mail : _____

Adresse : _____
: _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Tél : _____ Port : _____

N° d'immatriculation du véhicule : _____

RESERVATION

1/ Location d'un emplacement (6 pers. Maxi):

- Tente Camping-car Caravane (Dimensions: _____)
 Avec électricité Sans électricité

2/ Location d'un hébergement:

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> SAHARI 2 chambres pour 4 personnes | <input type="checkbox"/> Mobil home 2 chambres pour 4 personnes  |
| <input type="checkbox"/> Eco'Lodge 2 chambres pour 4 personnes | <input type="checkbox"/> Chalet 1 chambre pour 2 personnes |
| <input type="checkbox"/> Mobil home 2 chambres pour 4 personnes | <input type="checkbox"/> Chalet 2 chambres pour 4 personnes |
| <input type="checkbox"/> Mobil home 2 chambres VIP pour 4 personnes | <input type="checkbox"/> Chalet 3 chambres pour 6 personnes |
| <input type="checkbox"/> Mobil home 3 chambres pour 6 personnes | <input type="checkbox"/> Chalet 3 chambres VIP pour 6 personnes |
| <input type="checkbox"/> Mobil home 3 chambres VIP pour 6 personnes | |

Rubrique à compléter dans tous les cas:

Nombre de personnes au total: _____ Dont: _____ adultes et _____ enfants

Age des enfants: ____/____/____/____/____ ans.

Animal (maxi 10Kg): Oui Non – Race: _____

1 par location. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories sont interdits.

Date d'arrivée: _____ Date de départ: _____

Soit nombre de nuits: _____

Attention: les locatifs se louent en juillet/ août du samedi 15h au samedi 10h.

Assurance annulation 4% : Assurance GRITCHEN (conseillée): Oui Non : _____ €

TOTAL T.T.C. : _____ X 30% = _____ €

MODALITES DE PAIEMENT

Je joins à ce bon de réservation: 30% de mon séjour + l'assurance annulation conseillée. Le solde pour les locatifs est à régler 30 jours avant votre arrivée. Pour les emplacements, le solde est à régler à votre arrivée.

Chèque Mandat Virement bancaire Chèques vacances Tickets vacances CAF
 Carte bancaire : N° _____ Cryptogramme : _____ Date d'exp.: _____

Veuillez rédiger votre chèque au nom de « Vauban Plein Air ». Vous faciliterez notre gestion Merci.

Attention: la facture sera éditée au nom donné lors de la réservation.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation et déclare y souscrire.

Date: _____ A: _____

Signature:

Retourner à:
Vauban Plein Air
Rue Victor Hugo
59820 GRAVELINES – France
Tel : +33 (0)3 28 23 09 80
www.camping-des-dunes.com
www.camping-de-la-plage.info

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

La location est personnelle et nominative, elle ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée. Le preneur et tous ses colocataires sont tenus de se conformer au règlement intérieur du camping.

CAPACITE D'ACCUEIL

Il ne sera accepté que 6 personnes (y compris enfant en bas âge) pour une location de 6 personnes, 4 personnes (y compris enfant en bas âge) pour une location de 4 personnes, 2 personnes (y compris enfant en bas âge) pour une location de 2 personnes et un seul véhicule par emplacement. Les données par le preneur servent de base de calcul. Toute personne en supplément dans la limite de la capacité d'accueil de l'hébergement choisi, devra être déclarée à l'arrivée, sa présence entraînant une majoration correspondante. En conclusion, toute déclaration inexacte, toute modification pouvant entraîner une variation du montant du séjour, rendent le contrat caduc, sauf accord du gestionnaire. Toute rupture du contrat du fait du preneur entraîne l'abandon par celui-ci d'une somme égale à 30% du montant total du séjour au gestionnaire.

De plus nous n'acceptons pas les mineurs (moins de 18 ans) s'ils ne sont pas accompagnés de leurs parents. Les visiteurs de journée devront s'acquitter de la redevance « visiteurs ».

TARIFS

Le montant du séjour est calculé d'après le tarif établi pour la saison. Nous nous réservons le droit d'ajuster nos tarifs dans le cas d'un changement du taux des taxes ou celui de la T.V.A (10%).

Les coordonnées pour le virement bancaire sont: CREDIT DU NORD FR76 3007 6027 8814 6661 0020 051
NORDFRPP Vauban plein air

RESERVATION, MODALITES DE PAIEMENT

Attention: La facture sera éditée au nom donné lors de la réservation.

La réservation devient effective qu'après encaissement par nos soins de votre acompte de 30% du montant de la location et à réception du contrat de location qui doit être correctement complété et signé (ce qui vaut l'acceptation des clauses et des dispositions des conditions générales de réservation).

SERVICES ET LOISIRS

Les barrières du camping sont ouvertes de 7h à 22h. La réception vous accueille hors saison : Avril, Mai, Juin, Septembre et Octobre de 8h à 12h et de 14h00 à 19h du lundi au dimanche et pour Juillet et Août, nous vous accueillons de 8 h à 13h et de 14h à 20h.

En juillet-août ouvert tous les jours:

- Bar
- Epicerie / point chaud

CAUTIONS

Le matériel de la location fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler à la réception avant le lendemain midi toute anomalie. Des cautions de 400€ pour le locatif dont 60€ pour le ménage, 60€ pour le pass barrière vous seront demandées à votre arrivée. Ces cautions ne sont pas encaissées, et restituées après état des lieux au départ du locataire, sous déduction du montant des détériorations et/ou matériels manquants constatés.

Le nettoyage de l'hébergement est à la charge du locataire. En fin de séjour, un état des lieux de la location est effectué, celle-ci doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Le cas échéant, il sera facturé 60€ si besoin.

ARRIVEE AU CAMPING

Tout locataire, à son arrivée, doit se présenter à la réception du camping, muni de la lettre de confirmation de réservation définitive qui lui aura été adressé par courrier après avoir soldé son séjour.

En cas d'arrivée après 20h en saison, ou 18h en hors saison, prière d'en aviser le camping.

Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement s'il restait sans nouvelle 24h après la date prévue. Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping. Il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé ou arrivée retardée quelles qu'en soient les raisons.

LES ANIMAUX

Les animaux ne sont autorisés que sous surveillance et tenus en laisse, sauf les chiens de 1^{ère} catégorie « chiens d'attaque » (pit-bulls) et les chiens de 2^{ème} catégorie « de garde et de défense » (rottweilers,...) interdits. Les photocopies du carnet de vaccination de votre chien ou chat et son numéro de tatouage doivent être obligatoirement présentés à votre arrivée. Pour le respect de chacun, nous tenons à ce que les espaces de vie soient respectés (prenez les dispositions qui s'imposent).

ASSURANCE ANNULATION

A régler lors de la réservation.

Cette option vous garantit le remboursement des sommes versées, 4% du montant du séjour (voir condition du contrat).

Si vous souhaitez souscrire à l'assurance annulation, n'oubliez pas de cocher cette case sur le contrat.

SPECIFIQUE: LOCATION HEBERGEMENT

Il est interdit de monter une toile de tente sur l'emplacement d'un mobil home, d'un chalet ou d'un éco'odge, sauf accord express du gérant.

En hors saison : la location se fait à la nuitée ou à la semaine (les jours et horaires d'arrivée et de départ sont à prévoir avec le service réservation). Arrivées de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00. Départ jusqu'à 17h, en fonction du planning.

En saison (juillet - août): la location se fait à la semaine du **samedi au samedi**. Arrivée à partir de 15h. Départ avant 10h.

SPECIFIQUE LOCATION EMPLACEMENT

Les emplacements se louent à la nuit ou à la semaine. Arrivée à partir de 12h. Départ avant 12h.

ASSURANCE

Responsabilité civile voyage et villégiature OBLIGATOIRE.

La signature du contrat implique que le preneur ait pris connaissance des présentes, qu'il renonce à leur donner une interprétation personnelle, et qu'il les accepte sans réserve. Les litiges qui ne seraient pas réglés à l'amiable seront soumis aux tribunaux de Dunkerque.